

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2069

Société :

Actif Pensionné(e)

Nom & Prénom : Mr. SOUMMANE Abdessaadeg

Date de naissance : 01-01-1949

Adresse : Habituelle

Tél. : 0166606789

Total des frais engagés : 87,70 + 131,60 Dhs

Total = 219,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. CHAACHOUI Najia
Cardiologue Rythmologue
314, Rue Mostapha El Maâni - Casablanca
Tél: 05 22 22 73 43 - Fax: 05 22 22 76 79
NPE: 091170167

Date de consultation : 08/09/23 Nom et prénom du malade : SOUMMANE Abdessaadeg Age: 74

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 08/09/2023

Signature de l'adhérent(e) : ACCUEIL

22/09/2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin Cachet attestant le Parlement des Actes
08/09/23	CS			Dr. CHAACHOUA Naji Cardiologue Rythmologue 314, Rue Mostapha El Maâni - Casablanca Tél: 05 22 22 73 43 - Fax: 05 22 22 70 79 INPE: 091170167 Dr. CHAACHOUA Naji Cardiologue Rythmologue 314, Rue Mostapha El Maâni - Casablanca Tél: 05 22 22 73 43 - Fax: 05 22 22 70 79 INPE: 091170167
22/09/23	CP			

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la facture
INPE: 092000421 PHARMACIE du 2 MARS Mme ELALAOUI Aicha	08/09/23	131,60
INPE: 092000421 PHARMACIE du 2 MARS Mme ELALAOUI Aicha	22/09/23	87,70

ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

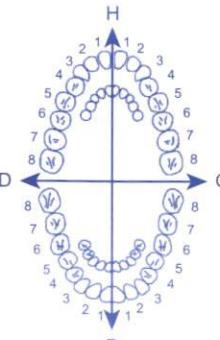
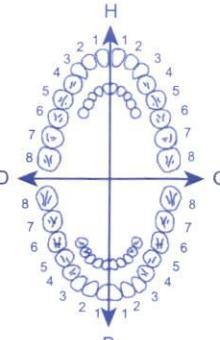
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
			
			
O.D.F PROTHESES DENTAIRES			
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
H	25533412	21433552	
D	00000000	00000000	
B	35533411	11433553	
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
Coefficient des travaux			
Montants des soins			
Date du devis			
Date de l'exécution			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Casablanca le

22/03/2023

N° SOUMANE ABOUSSAID

37,00

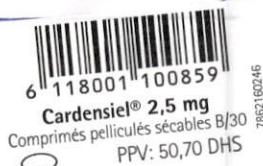
1/ Duoxol



2 g x 2/5 37,00

50,70

2/ Cardensiel 2,5 18/5



87,70

Dif = 23m

اتصال

PHARMACIE du 2 MARS
Mme. EL ALAOUI Aicha
575, Av. du 2 Mars, Andalous 1
Tél: 05 22 28 57 84 - Casablanca

Dr. CHAACOUI Najia
Cardiologue Rythmologue
314, Rue Mostapha El Maâni - Casablanca
Tél: 05 22 22 73 43 - Fax: 05 22 22 76 79
INPE: 091170167

المستعجلات 24h/24h

19, Bd Ibnou Sina - Casablanca Tél: 05 22 94 39 33 (L.G) - Fax: 05 22 94 30 22

www.cardiocasaanfa.com - Email. contact@cardiocasaanfa.com - I.C.E. : 001742957000002

Patente: 35806678 - I.F: 1004548 - C.N.S.S.: 6021589 BMCI - Agence Mohamed V - RIB: 013 780 01 104 01384700132 48

05 22 94 30 22 - الفاكس: 05 22 94 39 33 - شارع ابن سينا. الدار البيضاء الهاتف:

013 780 01104 01384700132 48 - التعریف البنکی: 6021589 - ص و ض ج: 48 - بتاننا: 35806678



Casablanca le

08/03/2023

Mr. Soumiane Alkessabeg



131,60 Spectrum 500 mg

PHARMACIE du 2 MARS
Mme. EL ALAOUI Aïcha
575, Av. du 2 Mars Andalous 1
Tél : 05.22.28.57.84 - Casablanca

1 g x 15 p'to 7
S.V



Dr. CHACHOUI Naja
Cardiologue Rythmologue
314, Rue Mostapha El Maani - Casablanca
Tél: 05 22 22 13 43 - Fax: 05 22 22 16 79
INPE: 091170167

المستعجلات Urgence 24h/24h

19, Bd Ibnou Sina - Casablanca Tél: 05 22 94 39 33 (L.G) - Fax: 05 22 94 30 22

www.cardiocasaanfa.com - Email. contact@cardiocasaanfa.com - I.C.E. : 001742957000002

Patente: 35806678 - I.F: 1004548 - C.N.S.S.: 6021589 BMCI - Agence Mohamed V - RIB: 013 780 01 104 01384700132 48

05 22 94 30 22 - 05 22 94 39 33 - الفاكس: 05 22 94 30 22

بناتنا: 35806678 - ت: ج: 1004548 - ص و ض ج: 6021589 التعريف البنكي: 48

013 780 01104 01384700132